



LA DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER
RECRUTE
UN CHARGÉ OU UNE CHARGÉE D'OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION
(Cadre d'emplois des Ingénieurs - catégorie A)

La Direction du Patrimoine immobilier, composée de 35 agents, a en charge 140 établissements municipaux repartis sur 90 sites, représentant environ 162 500 m². Sous la responsabilité du chef de service Études et Conduite de projets, vous serez en charge du pilotage d'opérations de construction/réhabilitation.

Activités principales :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage, à toutes les phases du projet, de la programmation (interne ou externe) à la fin des garanties ;
- Veiller au suivi technique et administratif, à la bonne réalisation et à la conformité réglementaire des opérations de construction confiées en terme de qualité, coût, budget et délais, et dans l'esprit d'une maintenance durable ;
- Elaborer et suivre tous les dossiers et contrats inhérents (AMO, MOE, travaux) ;
- Assurer le reporting auprès de la hiérarchie, des élus, et réaliser une parfaite articulation dans toutes ses composantes entre prestataires, partenaires financiers, services internes et utilisateurs concernés ;
- Tenir à jour le tableau de bord d'activité dans le respect des objectifs fixés financiers, politiques, et calendaires ;
- Etre un référent technique et assurer une veille réglementaire en étant force de proposition ;
- Ponctuellement, gérer des dossiers internes propres à la DPI (études, pilotage de travaux menés en Régie ou par des prestataires extérieurs).

Profil :

Avec une expérience significative de plus de 10 ans en pilotage d'opérations de construction, idéalement acquise en MOA publique, et un diplôme de niveau Bac+5 (architecte ou ingénieur), vous avez l'habitude de travailler sur des dossiers, multiples, variés, complexes et à fort enjeu.

Vous êtes autonome et savez à travailler en mode projet, en équipe transversale. Vous connaissez les ERP, le code de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Environnement, ainsi que les procédures de marchés publics. Permis B obligatoire.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement aux transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels-elles, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation et synthèse des opérations pilotées avec contact MOA) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+operationsdpi@saintgermainenlaye.fr